



ASSOCIATION DE LA  
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Le 6 avril 2021

Monsieur François Legault  
Premier Ministre du Québec  
Édifice Honoré-Mercier  
835, boulevard René-Lévesque Est  
3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1A 1B4  
Par courriel : [premierministre@quebec.ca](mailto:premierministre@quebec.ca)

**Objet : Crise du prix des matériaux de construction**

Monsieur le Premier Ministre,

D'entrée de jeu, je souhaite personnellement souligner les efforts déployés par votre gouvernement pour soutenir les ménages québécois ainsi que notre industrie afin de réussir la relance économique au Québec.

Cependant, si je vous écris aujourd'hui, c'est que la relance économique du secteur de la construction est compromise, malgré l'annonce du Plan d'action du secteur de la construction. En effet, au moment d'écrire ces lignes, la hausse des coûts des matériaux annihile les effets des mesures que vous venez d'annoncer.

Au cours des trois derniers trimestres, les coûts de tous les matériaux ont augmenté de façon exponentielle et nous commençons à peine à en voir les effets.

Un nombre important d'entrepreneurs nous ont rapporté des cas qui démontrent l'ampleur du problème.

- Un entrepreneur de structure d'acier de Chambly qui a remporté un appel d'offres pour la réfection d'une école en novembre dernier, un projet estimé à 2 M\$, nous mentionne qu'il devra finalement déboursier 200 000 \$ pour effectuer les travaux. Donc, non seulement sa marge de profit a été entièrement grugée par la hausse des coûts des matériaux, mais il devra en plus payer de sa poche des centaines de milliers de dollars pour honorer ses engagements.
- Un entrepreneur spécialisé en électricité de Gatineau qui prévoyait finir l'année avec des surplus de 500 000 \$, nous a écrit pour dire qu'il avait réévalué l'ensemble de ses contrats engagés pour l'année 2021 et qu'il subira plutôt des pertes de l'ordre de 500 000 \$ d'ici la fin de l'année 2021. Au moment où il n'a jamais eu autant de contrats publics, il n'aura jamais subi autant de pertes.
- Un citoyen de Laval a communiqué avec nous pour savoir si la hausse de 77 000 \$ de son projet de construction neuve, évalué au départ à 400 000 \$, était « normale ». Il nous a expliqué que sa conjointe et lui devront mettre un terme à leur projet en raison de cette augmentation et qu'ils se retrouveront sans logis au 1<sup>er</sup> juillet.

...2

**Association de la construction du Québec**

9200, boul. Métropolitain Est  
Montréal (Québec) H1K 4L2  
[acq.org](http://acq.org)

T 514 354-0609  
1 888 868-3424  
F 514 354-8292

Des exemples comme ceux-ci, nous en recevons de plus en plus toutes les semaines.

Si l'enjeu est simple à comprendre, les solutions sont complexes. Comment agir sur les prix des matériaux alors que c'est le marché qui régule les prix ? Comment protéger les entreprises de construction face à ces hausses qui mettent en péril la survie de plusieurs entreprises ? Comment éviter qu'une crise du logement se concrétise en raison des retards de livraison ou des abandons de projets ?

C'est pourquoi nous sollicitons votre appui à la création d'une table de travail qui serait responsable de trouver rapidement des solutions aux problèmes qui découlent de cette crise des prix des matériaux.

Je demeure à votre entière disposition pour discuter afin de trouver une solution gagnante instaurant un climat favorable à la reprise économique du Québec.

Confiant des suites que vous accorderez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes très hautes considérations.

Le président,



Jean-François Arbour, ing.

c.c. M<sup>me</sup> Sonia LeBel, Présidente du Conseil du Trésor  
M. Pierre Fitzgibbon, Ministre de l'Économie et de l'Innovation  
M. Jean Boulet, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale